



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

animaux de compagnie

Question écrite n° 64456

## Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la qualité des aliments destinés aux animaux domestiques carnivores. En effet, selon les statistiques de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, les aliments destinés aux animaux domestiques carnivores seraient similaires aux aliments des animaux de rente et seraient contaminés par le prion. Ainsi, les animaux domestiques carnivores pourraient être atteints de l'ESB au même titre que les bovins. Il se demande alors s'il ne serait pas possible de séparer la filière dédiée aux aliments pour animaux de rente et celle des animaux domestiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64456

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture, alimentation et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juillet 2001, page 4174